



HAL
open science

**PISTIL Recherche action -Rapport final PISTIL
Insertion sociale et Insertion professionnelle dans les
tierslieux Recherche Action Collaborative -Rapport final**
Lucile Ottolini

► **To cite this version:**

Lucile Ottolini. PISTIL Recherche action -Rapport final PISTIL Insertion sociale et Insertion professionnelle dans les tierslieux Recherche Action Collaborative -Rapport final. UMR Lisis. 2023, 27 p. hal-04441608

HAL Id: hal-04441608

<https://hal.science/hal-04441608v1>

Submitted on 6 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HC-ECRAC

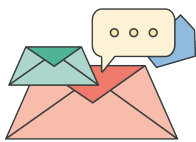
Sociologie

PISTIL

Insertion sociale et Insertion professionnelle dans les tiers-lieux

Recherche Action Collaborative – Rapport final

JUIN 2023



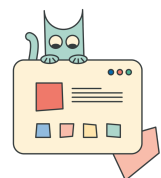
Tiers-lieux en Grand Est

Emma Bombola

Chargée de mission

07 82 59 99 57

partenariat@tierslieuxgrandest.org



Contacts HC-ECRAC

OTTOLINI Lucile

Directrice, sociologue

07 89 77 61 46

lucile@ecrac-sociologie.com

SYNTHÈSE

Comment les tiers-lieux du Grand Est appréhendent leurs actions en matière d'inclusion sociale et d'insertion professionnelle ? Quels sont les contours, les formes et les spécificités des actions d'insertion et d'inclusion menées ? Comment améliorer l'action des membres du réseau en matière d'insertion et d'inclusion au niveau des bassins de vie dans lesquels ils agissent ? Quels sont les enjeux d'évaluation en matière d'inclusion et d'insertion à court et moyen terme ?

Le projet de recherche PISTIL vise à répondre à ces questions en utilisant une démarche d'enquête en sciences sociales participative avec et pour les lieux membres du réseau régional.

Cette enquête pointe l'omniprésence et l'originalité des actions de solidarité dans les tiers-lieux existant à ce jour dans le réseau. Elle met également en évidence les fragilités de ces actions, portées principalement en auto-financement, peu évaluées et plutôt invisibles de la part des décideurs et administrations soutenant les tiers-lieux. Trois principales formes d'actions sont analysées : la collecte et la redistribution de biens, l'accès à des services de solidarité et l'intervention à des moments clés des parcours individuels. Cinq publics principaux sont identifiés comme bénéficiaires de l'inclusion et de l'insertion dans les lieux : les femmes, les chômeurs de longue durée, les jeunes décrocheurs, les étudiants précaires et les retraités.

PISTIL analyse des pistes concrètes et en propose de nouvelles pour poursuivre et améliorer à moyen terme les actions d'insertion et d'inclusion.

« La solidarité, l'inclusion, ça ne se décrète pas. Ça s'organise, ça relève de savoir-faire, de ressources et d'utopie mises en cohérence. Si tu ne trouves ni savoir-faire, ni ressources, ni utopies, ça doit t'interroger sur la solidarité dont on parle. »

Parole d'actrice engagée au cours de l'enquête.

Contributions – Remerciements

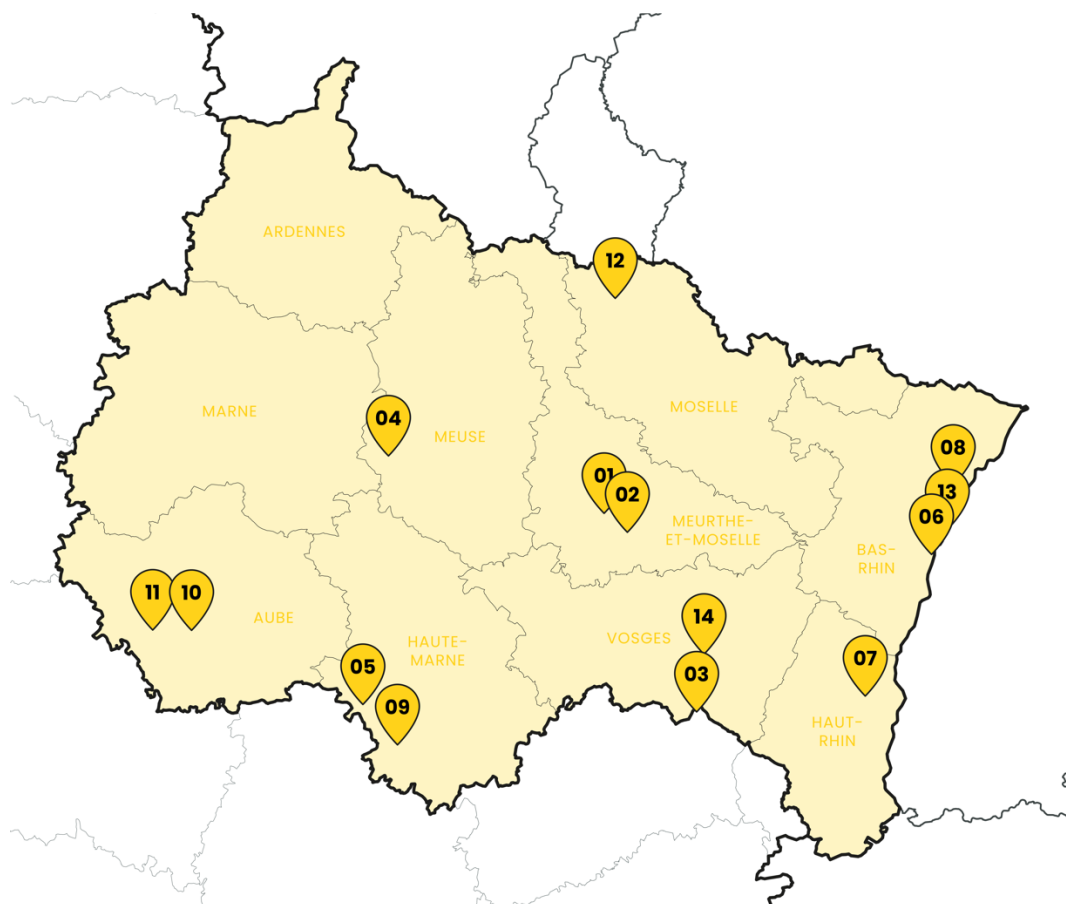
Cette recherche-action collaborative a mobilisé les relectures, les consultations, les entretiens de nombreuses personnes, organisations et professionnels. **Que chaque contributeur.rice soit chaleureusement remercié.e.**

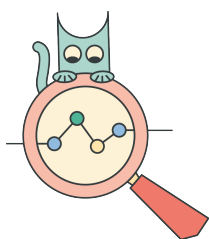
Parmi les lieux, ont activement contribué : La Piscine, La Fabrique des possibles, La VigotteLab, Synercoop, Simone, la Cybergrange, le Collectif Or du Commun, le CASF de Bischwiller, la Maison de Courcelles, le Rucher Créatif, la Maison des alternatives, Puzzle, Kaléidoscoop, Odile en Bonne Santé

Parmi les personnes, professionnels et collectifs, ont répondu avec soin : l'Afpa Grand Est, Aude Meuret, Emma Bombola et Jérôme Tricomi

Parmi les collectivités, ont répondu à l'enquête : la Mairie de Thionville, l'Eurométropole de Strasbourg et ses Maisons de l'emploi.

Figure 1. Carte des tiers-lieux répondants à l'enquête par questionnaire





SOMMAIRE

SYNTHÈSE	Erreur ! Signet non défini.
SOMMAIRE	3
Introduction problématique	4
Inclusion sociale et insertion professionnelle : enjeux des tiers-lieux en Grand Est	6
1. 1. Les disparités géographiques de la précarité dans les Tiers-lieux du Grand Est	6
1. 2. Le travail et le bénévolat au sein des lieux : des enjeux de solidarité et d'insertion qui restent invisibles	8
Conclusion I/ Inclusion sociale et insertion professionnelle : enjeux des tiers-lieux en Grand Est.....	11
II. Formats et menaces des initiatives d'insertion et d'inclusion.....	12
2.1. Les différents formats de l'inclusion et de l'insertion	12
2.2. Les profils de l'insertion et de l'inclusion en tiers-lieux	14
2.3. Menaces sur les projets et les démarches d'inclusion.....	17
Conclusion II/ Formats et menaces des initiatives d'insertion et d'inclusion	19
Synthèse des principaux résultats	20
IV. Synthèse des recommandations	Erreur ! Signet non défini.
Bibliographie	24
Partenaires de la recherche	26
Réseau des Tiers-lieux du Grand Est	26
Cabinet scientifique HC-Ecrac	26
PISTIL	26

Introduction problématique

Les crises du Covid, du climat et de la biodiversité lèvent le voile sur les enjeux du lien social aujourd'hui. Des enjeux pour le lien social qui s'en trouvent renouvelés. D'un côté, ces crises révèlent que de nouveaux profils de personnes sont marginalisées, que les structures traditionnelles de solidarité peinent à répondre aux demandes auxquelles elles font face, voire restent inaccessible à certaines personnes marginalisées. Et d'un autre côté, ces crises renouvellent notre attachement à la solidarité et révèlent la créativité de certaines communautés dans l'amélioration du lien social.

De nombreux tiers-lieux ont émergé ces dernières années, issus de communautés et d'organisations dont les pratiques et les héritages en matière de solidarité sont très hétérogènes. En Grand Est, des centres sociaux, des associations d'éducation populaire, des groupements de travailleurs indépendants, des espaces de co-working ou des fablabs se revendiquent du mouvement des tiers-lieux. Dans le Réseau régional, plus d'une vingtaine de lieux portent des programmes ou des services d'inclusion sociale et d'insertion professionnelle et certains tiers-lieux sont portés par des acteurs institutionnels de la politique de la ville¹.

Les tiers-lieux et leurs communautés jouent un rôle clé dans le renouvellement des pratiques et des cadres organisationnels de solidarité aujourd'hui. Pourtant, ce rôle ne fait l'objet d'aucune évaluation partagée. Il est peu valorisé par les partenaires institutionnels et les financeurs des tiers-lieux tout en étant souvent mis en avant publiquement par les cadres et les dirigeants de ces tiers-lieux².

Ce rapport synthétise les principaux résultats d'enquête en sciences sociales menée entre septembre et 2022 et juin 2023. 18 lieux ont répondu à notre enquête par questionnaire. 7 lieux ont accueilli des rencontres ou visites, deux rencontres régionales et trois rencontres départementales ont permis des séances d'observation

¹. Enquête par questionnaire 2023.

². Voir les sections consacrées au travail et à la production de richesse au sein des tiers-lieux dans le rapport 2021 de l'association France Tiers-Lieux.

participante. Le Collège et l'axe documentation du Réseau régional ont accueilli plusieurs séances de travail.

Inclusion sociale et insertion professionnelle : enjeux des tiers-lieux en Grand Est

1. 1. Les disparités géographiques de la précarité dans les Tiers-lieux du Grand Est

Le Grand Est est une région dont les habitants sont particulièrement touchés par l'exclusion socio-économique et l'accroissement des inégalités. Dans la Région, la croissance économique décroche depuis 1998³. De fortes disparités existent sur le territoire, entre les métropoles favorisées dont la montée des prix du foncier crée des conditions de vie difficiles pour les plus pauvres (Strasbourg, Metz), des agglomérations moins favorisées mais dynamiques (Nancy, Reims), des villes moyennes fortement touchées par la désindustrialisation et le vieillissement de leur population (Saint-Dizier, Saint-Dié-des-Vosges, Troyes, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Toul...) et des communes rurales dont la situation dépend de la connexion aux réseaux⁴.

Les tiers-lieux et les communautés du réseau régional sont à l'image de la démographie et de la géographie de leur Région et partagent les mêmes enjeux d'inclusion sociale.

Plus de 60% des tiers-lieux répondant au questionnaire qualifient les besoins des habitants vivant autour d'eux en matière d'insertion professionnelle et d'inclusion sociale d'importants ou de très importants. Seulement 7% des lieux répondants qualifient de faibles les besoins des habitants vivant à proximité de leur lieu.

Cet indicateur se confirme dans la situation géographique des lieux répondant, puisque 60% d'entre eux sont situés en ville dans un quartier défavorisé ou en zone

³. Source Insee. Dossier Flash La Croissance du Grand Est depuis 1998. Consulté en mai 2023 au <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6048114>

⁴. Nous entendons par la connexion aux réseaux, à la fois les réseaux de transport, économiques et de services publics.

rurale plutôt défavorisée⁵. Ces données sur la situation sociale des habitants vivant à proximité des tiers-lieux sont confortées par celles de la statistique nationale.

Certains répondants sont situés en zone rurale. Ils sont souvent au cœur de territoires ou de villages dans lesquels les services publics et les commerces se sont retirés au cours des trente dernières années. Ces territoires constituent ce que les analystes ont désigné comme « la France de l'ombre » (Fourquet et al. 2021) ou « la France périphérique » (Guilluy 2015). Des territoires particulièrement fragilisés, dont le mouvement des gilets jaunes a mis en évidence à la fois la précarité et le refus de la relégation sociale.

Les lieux du réseau qui se saisissent des questions d'insertion et d'inclusion sont également ceux qui y sont le plus confrontés via leur voisinage. Néanmoins, des lieux situés en zone urbaine ou rurale favorisée, portent également des initiatives en matière d'insertion ou d'inclusion. Le lien entre intérêt et besoin des habitants vivant à proximité n'est donc pas exclusif.

Les tiers-lieux répondant partagent tous être situés au cœur de quartiers de vie, que ce soit en zone urbaine ou résidentielle. Aucun lieu n'est situé en zone périphérique ou commerciale. En zone urbaine, plusieurs lieux sont situés dans des quartiers en forte transformation et au cœur de programmes d'urbanisation (ex. Bliida à Metz, Kaleidoscoop à Strasbourg et l'Octroi à Nancy). Les caractéristiques socio-professionnelles des habitants de ces quartiers vont évoluer au cours des prochaines années. Dans ces nouveaux quartiers, les autorités publiques sont fortement impliquées dans le développement des tiers-lieux sus-cités, que ce soit dans la gouvernance ou dans le financement.

Paradoxalement, le rôle d'acteur social des tiers-lieux est pourtant peu identifié par les acteurs institutionnels et les autorités publiques locales. Le rôle des tiers-lieux évoqué au cours des rencontres publiques auxquelles nous avons participé par les institutions et les autorités est celui de renforcement du lien social, de programmation culturelle, d'animation. Les fonctions revendiquées des lieux d'approche pédagogique innovante, de solidarité économique, d'accompagnement plus

⁵. La donnée sur les zones géographiques des tiers-lieux répondant pourrait être confrontée à celle issue de la cartographie des tiers-lieux labellisés par la Région ou à celle produite par le questionnaire de recensement de France Tiers-lieux en 2023.

horizontal ou de participation sont peu identifiés et reconnus en dehors des tiers-lieux eux-mêmes.

Sur le plan géographique, le rôle joué par les tiers-lieux relativement à leur territoire d'implantation n'a pas été évoqué au cours de l'enquête. Pourtant, les tiers-lieux répondeurs sont situés en majorité soit en zone rurale dans des territoires défavorisés, soit en zone urbaine dans des quartiers défavorisés. Les besoins des habitants vivant à proximité des lieux sont à l'initiative de nombreux projets d'insertion et d'inclusion.

1. 2. Le travail et le bénévolat au sein des lieux : des enjeux de solidarité et d'insertion qui restent invisibles

L'insertion professionnelle et l'inclusion sociale permises par les tiers-lieux étaient au cœur de notre enquête. Deux de ses pendants restent pourtant assez invisible. Il s'agit de l'emploi et de ses conditions au sein des tiers-lieux et du bénévolat, de ses conditions et de ses valorisations.

Dans les tiers-lieux se côtoient travail salarié, travail indépendant et travail bénévole. Les conditions d'exercice du travail salarié et indépendant dans les tiers-lieux, sont encore mal connues à ce jour⁶. Néanmoins, les données disponibles sur les revenus des travailleurs indépendants et des auto-entrepreneurs n'incitent pas à l'enthousiasme. L'Insee souligne que depuis 2019, le revenu d'activité moyen des travailleurs non-salariés est en baisse⁷. La crise du Covid a durement impacté les revenus des indépendants, malgré une hausse continue du nombre de travailleurs indépendants. Parmi les autoentrepreneurs, ils sont toujours quasiment 80% à cesser leur activité après 3 ans. En 2022, plus d'un quart des travailleurs indépendants gagnaient moins d'un SMIC annuel (Azouguagh et Delmas 2022). De fortes inégalités existent au sein de cette catégorie, les profils les plus touchés par la précarité économique sont les jeunes et les femmes. Or, ce sont également les profils les plus nombreux dans les dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat dans les tiers-lieux.

⁶. Les résultats de l'enquête Écho, portée par quinze partenaires, à l'échelle nationale, sur le travail indépendant au sein des tiers-lieux devrait apporter des données importantes à ce sujet. Voir

⁷. Portail de l'Insee 2023, également le baromètre trimestriel publié par les caisses Urssaf.

Les conditions de travail des salariés des tiers-lieux, ainsi que leurs revenus sont également mal connus. Sur les projets d'insertion, tous sont menés par des salariés des tiers-lieux. Néanmoins, de fortes disparités existent entre les projets : entre un poste dédié (dont la charge de travail est répartie sur trois salariés) et 15 postes salariés à temps plein. Les équipes professionnelles les plus fournies portent sur les projets portés par des structures historiques et institutionnelles de l'insertion (Maisons de l'emploi, Afpa). Les contrats de travail sont également assez divers, mais il faut souligner le recours à l'emploi aidé (adultes relais, conseillers numériques...) qui permet un accès à l'emploi à des personnes qui en étaient éloignées et avec un faible niveau de qualification. Ces contrats doivent être pris avec précaution, étant à vérifier qu'ils puissent être pérennisés à l'issue de la période de financement⁸.

Les profils des professionnels des lieux sont très divers. La diversité des parcours professionnels et des niveaux de formation au sein des équipes qui travaillent au quotidien sur un projet, allant du niveau infra-bac au doctorat est à souligner. Cela démarque les équipes professionnelles des tiers-lieux par rapport à des démarches classiques de l'insertion portées essentiellement par un corps enseignant et administratif et des démarches classiques de l'inclusion portées essentiellement par des travailleurs sociaux.

La moitié des tiers-lieux répondants ne mobilisent pas de bénévoles sur leurs projets d'insertion ou d'inclusion. Parmi les lieux qui mobilisent des bénévoles, ils participent à la réalisation du travail partenarial, du travail documentaire ou du mentorat. Peu de répondants limitent l'implication des bénévoles à des tâches ponctuelles de logistique. Néanmoins, les tiers-lieux n'évoquent pas l'indemnisation ou les mécanismes de reconnaissance non financière du travail bénévole, ni la formation de ceux-ci. Au cours des déplacements dans les lieux, ces deux questions sont restées sans réponse. Hormis au sein des tiers-lieux portés par des structures d'éducation populaire, La Piscine et le Centre social de Bischwiller, qui disposent d'un programme de formation à la médiation scientifique accessible aux bénévoles du lieu.

⁸. Voir partie sur le financement des projets d'insertion.

Vigilances pour le réseau

La charge de travail et les conditions de rémunération de l'emploi au sein des tiers-lieux du réseau sont peu connus. Mais plusieurs données statistiques de l'emploi (secteur associatif, auto-entrepreneuriat, fragilité économique des structures support d'emploi, évaluations des impacts des transformations du travail) doivent inciter à la vigilance.

La formation des bénévoles, tout comme l'indemnisation - financière ou non- des bénévoles sont aujourd'hui impensés et invisibles

Les formations aux premiers secours et aux premiers secours en santé mentale, encore insuffisamment délivrées en France, pourraient être rendues accessibles aux bénévoles des tiers-lieux

La reconnaissance des savoirs d'expérience, mis en avant comme démarche d'innovation dans les tiers-lieux nécessite un travail de formalisation. Au jour de notre enquête, cet enjeu en est au stade de l'ambition

Conclusion I/ Inclusion sociale et insertion professionnelle : enjeux des tiers-lieux en Grand Est

Notre enquête confirme que les tiers-lieux du Grand Est portent des initiatives inédites en matière d'inclusion sociale et d'insertion professionnelle. Il est parfois difficile de distinguer les deux enjeux, et ils ne se déclinent pas toujours sous la forme de programmes financés en tant que tels par les institutions.

Malgré la centralité du rôle joué par les lieux, les pratiques et leurs effets sont très hétérogènes à l'échelle du réseau régional. Sans distinguer des catégories de pratiques, les résultats de notre enquête confirment que celles-ci sont influencées par :

- le territoire d'implantation et les conditions de vie des habitants voisins des lieux,
- le nombre de bénéficiaires et leurs caractéristiques socio-économiques,
- les caractéristiques des structures porteuses des lieux (taille, statut juridique) et les profils des personnes en charge des initiatives (animateurs socio-culturels, travailleurs sociaux, conseillers insertion, formateurs, bénévoles...).

Dans le paysage de l'insertion et de l'inclusion, les actions portées par les tiers lieux sont particulièrement originales en ce qu'elles permettent le décroisement entre des secteurs et des partenaires peu habitués à travailler ensemble et qu'elles sont peu stigmatisées auprès des publics concernés. Les leviers de la lutte contre la stigmatisation et du décroisement sont parmi les limites des approches traditionnelles. En agissant sur ces leviers, les tiers-lieux ont une capacité à obtenir des impacts importants.

II. Formats et menaces des initiatives d'insertion et d'inclusion

2.1. Les différents formats de l'inclusion et de l'insertion

Les lieux accueillent parfois parmi leurs membres des personnes très isolées et jouent un rôle clé dans le moment où ces personnes retrouvent un emploi, créent leur activité ou reprennent une formation. Parmi leurs salariés, ces tiers-lieux emploient des personnes aux profils hybrides dont les compétences et les parcours sont difficilement reconnus et valorisés dans d'autres structures. La diversité des missions à réaliser et des opportunités dans un tiers-lieu valorise ces profils. Chacun peut contribuer à son échelle à un projet collectif⁹. Les communautés et les publics des tiers-lieux sont concernées par des difficultés sociales et professionnelles, ce sont des lieux clés de bénévolat aujourd'hui.

« Lorsqu'elle est arrivée au tiers-lieu, Meryem avait arrêté un parcours d'études en santé publique à son départ d'Afghanistan ; elle était suivie par la Mission Locale et était déprimée de recevoir des propositions de travail en insertion ; à la suite de l'action, elle a pu reprendre une formation en DU à la Sorbonne et on a réussi à l'orienter vers un stage de découverte au sein du service Contrat local de santé d'une collectivité. »

Réponse au questionnaire, février 2023.

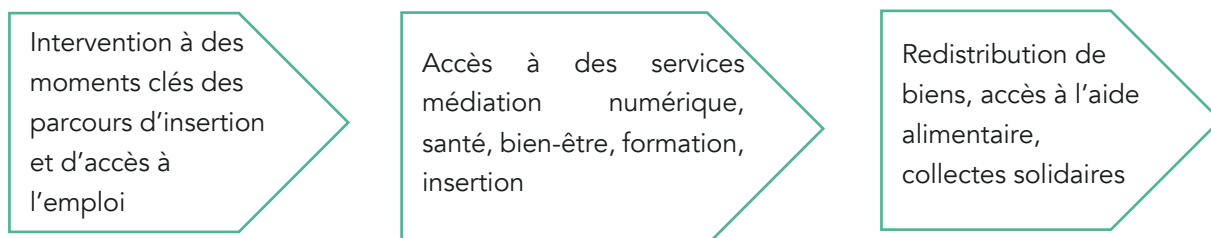
Enfin, les lieux organisent des actions ponctuelles ou continues de collecte et de redistribution comme la fabrication de masques en 2020 ou les collectes pour les ukrainiens en 2022. Lors des confinements en 2020, certains lieux ont fermé leurs portes, mais d'autres activités s'y sont réalisées. La fabrication de masques a été permise par une collaboration étroite avec des bénévoles, des entreprises pouvant mettre à disposition des machines ou du matériel et des réseaux facilitant la

⁹. Voir l'évaluation de l'Agence phare sur une expérimentation de tiers lieux ruraux initiés dans le réseau de La Croix rouge française, 2020.

certification qualité des produits¹⁰. Le travail de communication et d'information¹¹ des communautés locales d'habitants ou d'utilisateurs est resté plus discret, car essentiellement réalisé en ligne, pourtant il illustre une autre forme de travail réalisé par les lieux en temps de crise. Enfin, différents projets de tiers-lieux ont émergé au cours de cette période, dans notre enquête, c'est le cas pour trois lieux ruraux.

La redistribution au sein des tiers-lieux est une forme importante du travail de solidarité réalisé. Il peut s'agir de redistribution alimentaire, de vêtements, de meubles, de petit électroménager, de matériel numérique, soit de biens très différents les uns des autres. La redistribution est réalisée par 80% des répondants au questionnaire, seules les structures portées par des collectivités ne le réalisent pas encore. Ce travail de redistribution repose sur un important travail essentiellement réalisé par des bénévoles, sur des programmes peu ou pas financés et des compétences logistiques au sein des lieux.

Figure 2. Principales activités et services d'insertion et d'inclusion recensés par l'enquête



¹⁰. Le Réseau français des fab-labs a travaillé avec l'Afnor pour obtenir une certification qualité des masques auto-produits dans les lieux de ses adhérents.

¹¹. Plusieurs lieux ont centralisé, diffusé, imprimé des informations de santé publique, organisé des rencontres en ligne entre des habitants confinés et des chercheurs.

2.2. Les profils de l'insertion et de l'inclusion en tiers-lieux

Le propre des tiers-lieux est de questionner une distribution figée des rôles de chacun, en accueillant au sein de leurs espaces une grande diversité d'activités, ces lieux questionnent un partage du travail traditionnellement réparti entre salariés et bénévoles, entre prescripteurs et bénéficiaires... Le mode de travail et de coordination choisi par le Réseau régional illustre ce questionnement des frontières attribuées par des rôles fixes. Le travail y est intégralement réalisé en mode contributif. Les tiers lieux prennent eux-mêmes en charge le pilotage et la réalisation du travail de documentation, de formation, de plaidoyer et de représentation institutionnelle et d'évaluation...

Si les rôles que les personnes occupent dans les tiers lieux sont multiples, c'est un avantage et une précaution à garder à l'esprit pour le développement à venir des lieux. Dans une partie précédente, nous soulignons l'avantage des lieux à déstigmatiser la redistribution. Parmi les répondants au questionnaire, plusieurs lieux n'accueillent pas de bénévoles, ou cantonnent l'intervention des bénévoles à des tâches de logistique ou d'organisation ponctuelle. Cela va à rebours d'une démarche de décloisonnement des rôles et souligne encore l'hétérogénéité parmi les pratiques. L'engagement des citoyens, des habitants, des personnes concernées et de leurs proches dans les projet des tiers-lieu est pourtant un marqueur fort et revendiqué par le mouvement des tiers-lieu¹².

Plusieurs lieux du réseau accueillent parmi leurs membres des bénévoles qui sont exclus de l'emploi et de l'insertion sociale. Nous avons identifié quatre profils-types des bénéficiaires de la solidarité dans les tiers-lieux, qui se superposent parfois :

- les chômeurs de longue durée, parfois âgés d'une cinquantaine d'années, mais parfois jeunes trentenaires sans emplois depuis leur majorité,
- les jeunes habitants des quartiers politiques de la ville et les jeunes non-diplômés des zones rurales, dont les parcours d'accès à l'emploi sont allongés,
- les étudiants dont la précarité économique et le décrochage se sont accélérés depuis la crise sanitaire,

¹². Voir notamment les rapports France Tiers Lieu 2021, 2022, la thèse d'Antoine Burret soutenue en 2017.

-les auto-entrepreneurs et les créateurs d'entreprise dont les parcours et les revenus sont majoritairement précaires.

L'enquête permet d'identifier un cinquième profil cible de l'inclusion : celui des retraités. Ils composent une part non négligeable des bénévoles et des participants aux activités proposées par les tiers lieux. Néanmoins, leur présence et l'impact sur le déroulement de leur retraite (maintien d'une activité, nouvelles rencontres, activités en mixité, accès à des services...) ne sont pas revendiqués par les tiers lieux. Plusieurs témoignages portent sur les parcours de retraités au sein des lieux dans la Région.

« Quand je suis parti à la retraite, Simone venait d'ouvrir. Je suis venu par hasard, au moment des travaux du second hangar. Et j'ai pu les aider sur les travaux au début. Maintenant, je fais des visites du tiers lieu, j'explique l'histoire du site et du coin avant le tiers-lieu. Et en fait, je viens une ou deux fois par semaine. » Rencontre Régionale du réseau, Avril 2023.

« En 2020, sur une opportunité, on a créé le bar associatif avec plusieurs néo-retraités ou retraités à venir de la ville. On voulait mettre les compétences acquises au cours de notre carrière à disposition d'un projet non lucratif. Mais on voulait aussi s'amuser, faire des trucs utiles mais surtout légers. On a commencé par les repas, et je dois dire que je n'ai jamais rencontré des personnes aux parcours de vie aussi divers que depuis que je suis dans ce projet. C'est quand même fou, j'ai eu une carrière plutôt intéressante, mais il faut attendre ce projet pour rencontrer des gens vraiment différents.» Visite de tiers-lieu, Février 2023.

« Les chantiers participatifs, on a commencé un peu par hasard. En tout cas, parce qu'on avait un problème de construction, qu'aucun artisan local ne maîtrisait ce qu'on voulait faire et nous, on était pas assez nombreux pour pouvoir le réaliser. Bref, on fait un premier chantier participatif. On n'a pas eu 400 personnes, juste une vingtaine sur tout le week-end. Mais on a eu des chercheurs à la carrière internationale et des voisins bûcherons à la retraite. Et les bûcherons, ils étaient surpris que les chercheurs en sachent moins qu'eux sur certaines techniques d'abattage. En fait, ce qu'on essayait de faire par des soirées débat, eh bien on a réussi, sans le faire exprès par les chantiers participatifs. Donc on continue, un peu moins par hasard, mais c'est toujours un moment de grand brassage social. » Rencontre départementale des tiers-lieu, Avril 2023

Le rôle des tiers lieux auprès de ces quatre publics n'est pas reconnu par les autorités publiques et administrations en charge, c'est un chantier à ouvrir à l'échelle du réseau : avec les universités et les lieux d'enseignement secondaire, professionnel et supérieur, avec France Travail et avec les structures de prise en charge du handicap, mais aussi avec les Caisses de retraite.

Paradoxe sur les visages de la précarité

Très peu de lieux utilisent des outils de diagnostics socio-démographiques ou d'enquête auprès des habitants et des usagers des lieux. Pour le réseau régional, il y aurait donc un enjeu à faciliter l'accès à des diagnostics publics et à mettre à disposition une méthodologie d'enquête participative continue auprès des habitants et des usagers des lieux.

Les cinq profils types identifiés dans l'enquête devraient faire l'objet d'une étude d'impact participative

2.3. Menaces sur les projets et les démarches d'inclusion

Dans cette enquête, les projets portés en faveur de l'inclusion et de l'insertion professionnelle bénéficient quasi exclusivement de financements publics. Une part marginale, mais qui peut être significative à l'échelle de certaines initiatives, est auto-financée. Les actions de solidarité sont les premières concernées par l'investissement en propre de la part des tiers-lieux.

Les budgets varient entre 10000€ (pour un projet porté exclusivement par des bénévoles) et 500000€. Ainsi la fourchette de l'économie des projets est très large et la moyenne budgétaire est à environ 120000€ par projet. Cette moyenne budgétaire confirme l'hypothèse que les initiatives soutenues aujourd'hui au sein des tiers-lieux bénéficient d'un soutien financier significatif. Les budgets les plus élevés portent sur des projets d'insertion professionnelle, et les budgets les moins élevés portent sur des projets d'inclusion sociale.

Les budgets des initiatives soutenues masquent néanmoins les projets qui ne voient pas le jour faute de financement, ou les projets qui s'achèvent avant la fin de leur mise en œuvre faute de soutien institutionnel. Parmi ces exemples, un dispositif semble pouvoir faire l'objet d'un travail institutionnel de la part du réseau pour les lieux : le label espace de vie sociale et lieu d'accueil parent-enfant de la CAF. Plusieurs lieux ne sont pas parvenus à obtenir ces labels dans les Vosges, le Bas-Rhin, en Meurthe-et-Moselle et en Moselle. C'est le cas également pour des structures telles que des centres sociaux, qui sont pourtant des délégataires historiques de la CAF qui ont vu leurs activités liées au tiers-lieu être retirées des activités soutenues par la Caisse.

Plusieurs lieux ont été lauréats de l'AMI Fabrique de territoires innovants¹³ par l'ANCT. Les initiatives d'inclusion sociale, d'insertion, ont été partiellement financées grâce à ce programme. Les financements dédiés arrivent à échéance entre fin 2023 et fin 2024. La plupart des lieux interrogés n'ont pas, à ce jour, trouver de modèle économique suppléant. Sans relais, plusieurs lieux déclarent envisager arrêter certaines activités, mettre fin à des contrats liés voire fermer leurs tiers-lieux. La

¹³. Porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires depuis

période allant de fin 2023 à fin 2024 sera donc décisive pour les projets portés par de nombreux lieux.

Parmi les financeurs publics cités au cours de l'enquête, une diversité d'acteurs interviennent, allant de l'État aux Collectivités locales. Aucun projet n'est financé par des fonds européens, pourtant une partie de ces fonds est dédié à l'innovation économique locale et à la solidarité et pourrait donc être sollicitée. La pérennité des financements est la première menace citée par les répondants à l'enquête.

Vigilances pour le réseau

- Accompagner le relais à l'issue des financements Fabrique de territoires
- Organiser la réponse à un appel à projet européen en consortium, soutenir les lieux répondant au sein d'un consortium
- Le mécénat et les financements privés sont aujourd'hui peu engagés dans le financement des projets menés par les lieux, organiser des événements de rencontre avec des financeurs privés

Conclusion II/ Formats et menaces des initiatives d'insertion et d'inclusion

Notre enquête confirme que les projets portés sont très hétérogènes entre eux et disposent de soutiens institutionnel et financier tout aussi hétérogènes. Plus que le manque de soutien financier, la première menace qui pèse sur les projets identifiés est la pérennisation des financements. La fin de l'année 2023 et le premier semestre 2024 seront des périodes cruciales qui peuvent voir la fermeture de plusieurs tiers-lieux ou la pérennisation des actions et projets qu'ils portent. Les modèles économiques des tiers-lieux, pour la plupart émergents à ce jour, devront être stabilisés et doivent être suivis avec attention.

Les initiatives portées se concentrent autour de 1) la collecte, la redistribution et l'organisation de la solidarité, 2) l'accès à des services de proximité (numérique, santé, emploi, formation...) dans des territoires qui en sont dépourvus et 3) l'intermédiation et l'accès aux droits à des moments clés de parcours de membres, qu'ils soient publics, salariés ou bénévoles des lieux.

Les lieux agissent aujourd'hui particulièrement auprès de quatre profils touchés par les crises du Covid et de l'inflation en cours : les étudiants, les auto-entrepreneurs, les chômeurs de longue durée et les jeunes habitants des QPV ou des zones rurales. Une cinquième catégorie a été identifiée par l'enquête ; les retraités.

Synthèse des principaux résultats

- ⇒ 60% des tiers-lieux qualifient d'élevés les besoins des habitants vivant autour d'eux en matière d'insertion professionnelle et d'inclusion sociale,
- ⇒ 60% des lieux répondants sont situés en ville en QPV ou en ZRR,
- ⇒ Le rôle d'acteur social et l'impact des tiers-lieux est peu identifié et reconnu par les acteurs institutionnels et les autorités publiques locales, voire peut être dénié,
- ⇒ Les fonctions revendiquées par les lieux d'approche pédagogique innovante, de solidarité économique, d'accompagnement plus horizontal, de soutien aux filières locales, de transitions ou de participation sont peu identifiés et reconnus en dehors des tiers-lieux eux-mêmes,
- ⇒ Les conditions de travail des salariés des tiers-lieux, ainsi que leurs revenus sont mal connus,
- ⇒ Les conditions d'exercice du travail salarié et indépendant dans les tiers-lieux, sont encore mal connus à ce jour mais appellent à la vigilance quant aux données nationales disponibles,
- ⇒ Les profils des professionnels des lieux sont très divers. Les niveaux de formation au sein des équipes qui travaillent au quotidien dans les TL vont du niveau infra-bac au doctorat,
- ⇒ La moitié des tiers-lieux répondants ne mobilisent pas de bénévoles sur leurs projets d'insertion ou d'inclusion,
- ⇒ Parmi les lieux qui mobilisent des bénévoles, ceux-ci participent à la réalisation du travail partenarial, du travail documentaire ou du mentorat.
- ⇒ L'indemnisation, la reconnaissance non financière et la formation des bénévoles est un impensé à ce jour dans les tiers-lieux du réseau (hormis au sein des tiers-lieux

portés par des structures d'éducation populaire qui disposent d'un programme de formation accessible aux bénévoles).

- ⇒ Trois formes de solidarité sont identifiées dans les lieux : accès à faible coût à des services clés (médiation numérique, culture, santé, insertion professionnelle), intervention et créations d'opportunités à des moments clés des parcours des personnes (bénéficiaires ou salariées), redistribution de biens.
- ⇒ 80% des répondants au questionnaire réalisent des actions de redistribution, seules les structures portées par des collectivités ne le réalisent pas encore.
- ⇒ Les tiers-lieux sont des espaces de solidarité et de lutte contre la stigmatisation de l'accès aux droits,
- ⇒ Plusieurs lieux n'accueillent pas de bénévoles, ou cantonnent l'intervention des bénévoles à des tâches de logistique ou d'organisation ponctuelle,
- ⇒ Les projets portés en faveur de l'inclusion et de l'insertion professionnelle bénéficient quasi exclusivement de financements publics. Une part marginale, mais qui peut être significative à l'échelle de certaines initiatives, est auto-financée,
- ⇒ Les budgets varient entre 10000€ (pour un projet porté exclusivement par des bénévoles) et 500000€. Ainsi la fourchette de l'économie des projets est très large et la moyenne budgétaire est à environ 120000€ par projet,
- ⇒ Les tiers-lieux sont particulièrement agiles, rapides, à se positionner sur de nouveaux enjeux, de nouvelles pratiques, à modifier leur organisation de travail sur un projet.

IV. Synthèse des recommandations

1/ Accompagner la suppléance à l'issue des financements Fabrique de Territoires

#Financement #AxeReprésentation

› Réseau régional / GT ANTL / Partenariats institutionnels et politiques

2/ Organiser la réponse à un appel à projet européen en consortium, soutenir

les lieux répondant au sein d'un consortium

#Financement

› Réseau régional

3/ Le mécénat et les financements privés sont aujourd'hui peu engagés dans le financement des projets menés par les lieux, organiser des événements de rencontre avec des financeurs privés

#Financement #AxeReprésentation

› Réseau régional / Partenaires institutionnels et politiques

4/ Organiser la mise en commun de l'évaluation à l'échelle du réseau (feuille de route, formation, outils, temps de travail partagé) et méthodologie d'enquête participative continue auprès des habitants et des usagers des lieux

#Evaluation #AxeDocumentation #Cartographie

› Réseau régional / GT ANTL / Partenaires institutionnels

5/ Organiser la mise en commun de l'accès aux diagnostics sociodémographiques ou d'enquête auprès des habitants et des usagers des lieux.

#Evaluation #AxeDocumentation #Cartographie

› Réseau régional / Partenaires institutionnels / Partenariats scientifiques / GT Recherche ANTL

5/ Les cinq profils types identifiés dans l'enquête devraient faire l'objet d'une étude d'impact participative

#Evaluation #AxeDocumentation

› Réseau régional / Partenariats scientifiques / GT Recherche ANTL

6/ La charge de travail et les conditions de rémunération de l'emploi au sein des tiers-lieux du réseau sont peu connus. Mais plusieurs données statistiques de l'emploi (secteur associatif, auto-entrepreneuriat, fragilité économique des structures support d'emploi, évaluations des impacts des transformations du travail) doivent inciter à la vigilance.

#Evaluation #Financement
› Réseau régional / GT Travail ANTL

7/ La formation des bénévoles, tout comme l'indemnisation - financière ou non des bénévoles sont aujourd'hui impensés et invisibles

#AxeFormation
› Réseau régional

8/ Les formations aux premiers secours et aux premiers secours en santé mentale, encore insuffisamment délivrées en France, pourraient être rendues accessibles aux bénévoles des tiers-lieux

#AxeFormation
› Réseau régional / Partenariats sanitaires

9/ La reconnaissance des savoirs d'expérience, mis en avant comme démarche d'innovation dans les tiers-lieux nécessite un travail de formalisation. Au jour de notre enquête, cet enjeu en est au stade de l'ambition

#AxeDocumentation #Evaluation
› GT recherche ANTL / Réseau régional / Axe documentation

10/ Poursuivre l'évaluation, mettre en visibilité et communiquer sur les pratiques d'insertion professionnelle et d'inclusion sociale au sein des tiers-lieu auprès des décideurs publics et des administrations

#AxeDocumentation #Communication #Axereprésentation #Evaluation
› GT recherche ANTL / Réseau régional / Axe représentation / Partenariats institutionnels / Collectivités locales

11/ Commencer un dialogue et une feuille de route de travail avec les administrations chargées de l'accompagnement et de l'accès aux droits des cinq profils types de personnes agissant dans les tiers-lieux : les caisses de retraite et les conseils départementaux (services en charge du vieillissement), la Région et l'État pour les jeunes adultes, les Universités, les Écoles et les CROUS pour les étudiants, France Travail et les services solidarités des conseils départementaux pour les chômeurs de longue durée.

#AxeReprésentation #Communication
› GT communs ANTL / GT éducation ANTL / GT Santé ANTL

Bibliographie

- Aubourg, Frédéric. 2009. « La Maison Verte : un dispositif à la portée de l'enfant ». *Figures de la psychanalyse* 18(2):227. doi: 10.3917/fp.018.0227.
- Azouguagh, Martine, et Fabien Delmas. 2022. *Un peu plus d'un indépendant sur dix gagne moins de la moitié du Smic annuel et vit sous le seuil de pauvreté. 1884*. Paris.
- Barbe, Lionel, et Louise Merzeau. 2015. *Wikipedia, objet scientifique non identifié*.
- Berrebi-Hoffmann, Isabelle, Marie-Christine Bureau, et Michel Lallement. 2018. *Makers: enquête sur les laboratoires du changement social*. Paris: Éditions du Seuil.
- Bouquet, Brigitte. 2015. « L'inclusion : approche socio-sémantique ». *Vie sociale* 11(3):15. doi: 10.3917/vsoc.153.0015.
- Burret, Antoine. 2015. *Tiers lieux: et plus si affinités*. Limoges: Fyp.
- Burret, Antoine. 2017. « Etude de la configuration en Tiers-Lieu : la repolitisation par le service ». *Sciences sociales, Lumière Lyon, Lyon*.
- Burret, Antoine. 2021. « La politisation des tiers-lieux ». *Multitudes* n° 83(2):208-14. doi: 10.3917/mult.083.0208.
- Cardon, Dominique. 2015. « Surveiller sans punir. La gouvernance de Wikipedia ». P. 15-39 in *Wikipédia. Objet scientifique non identifié*. Paris: Presses universitaires de Paris Nanterre.
- Cochoy, Franck. 2020. « L'envers du masque ». *Esprit* 10(10):24. doi: 10.3917/espri.2010.0024.
- Fages, Volny, Cynthia Colmellere, et Delphine Corteel. 2019. « Dénouer l'écheveau des tiers lieux : tentatives généalogiques ». *Sociologies pratiques* 1(38):3-10. doi: 10.3917/sopr.038.0003.
- Fourquet, Jérôme, Jean-Laurent Cassely, Mathieu Garnier, et Sylvain Manternach. 2021. *La France sous nos yeux: économie, paysages, nouveaux modes de vie*. Paris XIXe: Éditions du Seuil.
- Garnier, Constance, et Ignasi Capdevila. 2023. « Making, Hacking, Coding: Fablabs as Intermediary Platforms for Modes of Social Manufacturing ». *Journal of Innovation Economics & Management* N° 40(1):137-58. doi: 10.3917/jie.pr1.0128.
- Gheorghiu, Matei, Delphine Corteel, et Volny Fages. 2019. « Entretien avec Matei Gheorghiu ». *Sociologies pratiques* N°38(1):11. doi: 10.3917/sopr.038.0011.
- Guilluy, Christophe. 2015. *La France périphérique: comment on a sacrifié les classes populaires*. Paris: Flammarion.
- Kalleberg, Arne L., et Steven P. Vallas, éd. 2018. *Precarious work*. First edition. Bingley, UK: Emerald Publishing.
- Krauss, Gerhard, et Diane-Gabrielle Tremblay. 2019. *Tiers-lieux: travailler et entreprendre sur les territoires espaces de coworking, fablabs, hacklabs*. Rennes [Québec]: Presses universitaires de Rennes Presses de l'Université du Québec.
- Lallement, Michel. 2015. *L'âge du faire: hacking, travail, anarchie*. Paris: Éditions du Seuil.
- Lamy, Jérôme. 2019. « Fablab à la campagne : régimes d'actions et articulations des investissements ». *Sociologies pratiques* 1(38):49-58. doi: 10.3917/sopr.038.004.
- Lhoste, Évelyne, et Marc Barbier. 2016. « FabLabs: L'institutionnalisation de Tiers-Lieux du «soft hacking» ». *Revue d'anthropologie des connaissances* 10,1(1):43. doi: 10.3917/rac.030.0043.

Lhoste, Évelyne, Cynthia Colmellere, et Stéphanie Lacour. 2019. « Entretien avec Évelyne Lhoste ». *Sociologies pratiques* N°39(2):113. doi: 10.3917/sopr.039.0113.

Makery. 2017. Enquête sur les labs français. Les 1ers résultats de notre enquête sur les labs.

Pignot, Lisa, et Jean-Pierre Saez. 2018. « Présentation ». *L'Observatoire* N° 52(2):7. doi: 10.3917/lobs.052.0007.

Reagle, Joseph M. 2010. *Good faith collaboration: the culture of Wikipedia*. Cambridge, Mass: MIT Press.

Richez-Battesti, Nadine. 2020. « Tiers-lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworkings, fablabs, hacklabs... ». *RECMA* 2(356):127-29.

Turner, Fred. 2008. *From Counterculture to Cyberculture: Stewart Brand, the Whole Earth Network, and the Rise of Digital Utopianism*. Chicago, Ill: University of Chicago Press.

Partenaires de la recherche

Réseau des Tiers-lieux du Grand Est

Les Tiers-Lieux sont des espaces du "faire ensemble" ; ils rassemblent une communauté d'acteurs autour d'espaces communs et d'une envie partagée de transformation : du territoire, du travail, de l'apprentissage, de l'accès à la culture... Dans leur diversité, ces communautés partagent des pratiques, des interrogations, des défis et des ambitions : c'est de ces enjeux communs qu'est né le Réseau des Tiers Lieux en Grand Est. Fondé par des Tiers-Lieux et des contributeur-ices du mouvement, le réseau se donne comme missions :

Cabinet scientifique HC-Ecrac

Les défis contemporains sont immenses, mais le parti-pris du cabinet HC-ECRAC est de considérer ces défis comme des opportunités. La méthode utilisée est issue de huit années de R&D sur la recherche action collaborative et les transitions. Elle permet de formuler des hypothèses, de construire les dispositifs d'enquête évaluative, de produire des résultats utiles et utilisables et enfin, d'évaluer l'impact de recommandations sur les transformations attendues par les acteurs. Les acteurs concernés -décideurs, publics, professionnels sont impliqués à toutes les étapes de la démarche.

Depuis 2021, HC-ECRAC a co-fondé le tiers-lieux de santé Odile en Bonne Santé. Nos travaux sont réalisés depuis cette base arrière rurale. L'animation de la communauté des lieux sur le territoire du Grand Est, le partage des expériences et des réussites, l'accompagnement à l'émergence et au développement des lieux, la promotion du mouvement Tiers-Lieux et de ses valeurs.

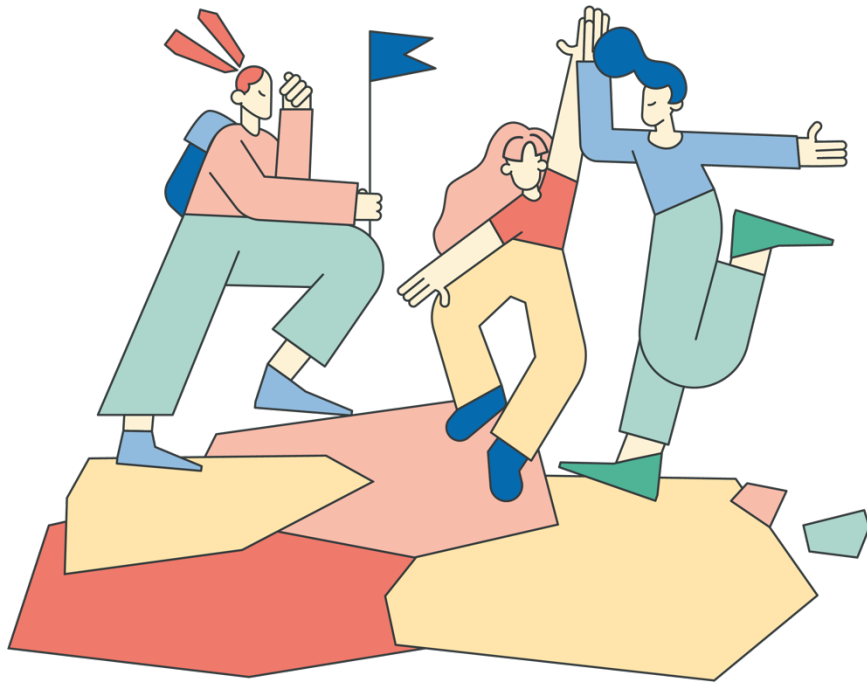
PISTIL

PISTIL est une recherche-action collaborative initiée en 2022 auprès des tiers-lieux du Réseau et de leurs communautés. En menant une enquête longue par questionnaire, entretiens individuels et travail collaboratif, PISTIL vise à documenter les pratiques de solidarité pour en tirer des éléments d'analyse comparative, à élaborer des indicateurs d'évaluation d'impact pour améliorer les pratiques actuelles et soutenir le développement des pratiques de solidarité et d'inclusion au sein des tiers-lieux du Grand Est pour et par les tiers-lieux.

En multipliant les échelles et les outils d'enquête, PISTIL est co-produite par des bénévoles, des salariés, des dirigeants, des financeurs et des partenaires des tiers-lieux. Le modèle participatif de la recherche permet de s'inscrire dans une multiplicité d'agendas et d'enjeux parfois non congruents.

Les pratiques des tiers lieux du Grand Est en matière de solidarité sont hétérogènes et mal connues, tout comme leur impact sur les quatre profils-types de personnes vivant des situations de précarité identifiés. Ce projet vise à documenter les pratiques de solidarité pour en tirer des éléments d'analyse comparative. Enfin, PISTIL vise à créer des indicateurs d'évaluation de l'impact des tiers-lieux en matière d'insertion professionnelle et d'inclusion sociale.

PISTIL est financée par les subventions versées par l'Agence nationale de la cohésion des territoires aux réseaux régionaux, dans le cadre de leur programme « Nouveaux lieux – nouveaux liens ».



[DOI 10.5281/zenodo.8211552](https://doi.org/10.5281/zenodo.8211552)

Contact

lucile@ecrac-sociologie.com

06 31 44 73 94

22 rue de la patience 88460 Docelles